

Une provocation de plus ...

**Opposons au patronat une mobilisation des salariés.
La lutte doit s'organiser partout !**

Après plus d'un an de négociations sur les salaires dans la branche, le patronat est dans l'impasse et n'obtient la signature que d'une seule organisation syndicale (CFDT).

Cette organisation syndicale veut justifier sa signature par le fait que 3 coefficients, depuis la dénonciation de l'accord en 2008, sont au dessous du SMIC. Mais, de toutes façons, le SMIC est un minimum qui s'impose, donc l'accord n'apporte rien aux salariés.

C'est une réalité, certes ! Mais qui sont les vrais responsables de la rupture du dialogue social dans la branche ? Certainement pas les organisations syndicales, mais bien du seul fait de la chambre patronale.

L'objectif visé est d'augmenter la flexibilité des salariés, la mobilité avec la création de groupements d'employeurs, l'organisation du travail avec du chômage partiel, la récupération de l'argent versé pour le salaire socialisé par le biais des lois Fillon (1.6 fois le SMIC), les pôles de compétitivité, les Etats Généraux de la filière automobile : **ce sont des millions octroyés aux patrons de la plasturgie.**

Sur 5 ans, de 2002 à 2007, le chiffre d'affaires est passé de 25.6 milliards d'€ à 31.2 milliards d'€, soit une évolution de 22 % et dans la même période, les investissements et les effectifs chutent de 7 %.

Les salaires dans la catégorie ouvrier n'évoluent qu'avec l'augmentation du SMIC, soit 3.2 % sur 2008 et 1.3 % sur 2009.

- ☞ **22 %** pour les spéculations,
- ☞ **4.5 %** pour les salariés,
- ☞ **3 %** pour les investissements en 5 ans !

La répartition des richesses produites par le travail des salariés est injuste et scandaleuse.

Ceux qui créent la richesse voient leurs conditions de vie

et de travail se dégrader de jour en jour avec des répercussions graves sur leur santé.

Cet état de fait ne peut plus continuer, mais il est la conséquence d'un manque évident de mobilisation de salariés dans la branche plasturgie. Le patronat passe en force tous ses projets néfastes au monde du travail et obtient du gouvernement toutes les aides publiques.

Cette grille de classifications, dite catégorielle, accroîtra les inégalités entre les 3 catégories de personnel (ouvriers, ETAM et cadres).

Il faut imposer aux patrons la grille fédérale de la FNIC CGT avec 1600 € au coefficient 700 et une valeur de point de 26.66 € (correspondant à 8.86 € au coefficient 130, ancienne grille), reconnaissant les diplômes et l'expérience acquise des salariés.

La CGT n'acceptera pas cette grille de classifications et interpellent les autres organisations syndicales non signataires (FO, CFTC et CFE-CGC) afin de faire opposition à cet accord de branche.

La chambre patronale doit poursuivre les négociations sur les salaires 2009 en tenant compte des résultats financiers.

Dans toutes nos entreprises, les salariés avec leur syndicat CGT doivent interpellier leur direction sur les salaires.

L'action devient une nécessité absolue pour garantir notre Convention Collective, l'emploi, les salaires, et développer une autre politique industrielle.

Organisons les salariés avec la CGT pour gagner sur nos revendications.

Exigeons notre part de la richesse par une augmentation sensible des salaires, seul élément pour relancer la consommation des ménages dans notre pays.